

Cours universitaire en Sciences de la Formation Primaire

Quelques informations sur le cours universitaire de formation culturelle et professionnelle des futurs enseignants d'école maternelle et élémentaire.

La Région autonome du Val d'Aoste, l'Université des études de Turin, l'IUFM de l'Académie de Grenoble et l'Université de Liège ont signé, au mois de mars 98, une convention pour la réalisation à Aoste d'une Structure Didactique capable d'activer ce cours de maîtrise.

Durée et organisation des études

Le cours en Sciences de la Formation Primaire s'étale sur quatre ans. Il est constitué d'un tronc commun de deux ans suivi de deux options de deux ans également : école maternelle et école élémentaire. Le choix doit être fait par l'étudiant à la fin de la deuxième année d'études académiques.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent obtenir le titre pour les deux options en complétant leur formation par les activités spécifiques prévues pour la deuxième option choisie.

Les étudiants peuvent aussi obtenir, en ajoutant cinq annualités (cours de 60 heures) dans le deuxième cours de deux ans, le certificat d'aptitude leur permettant de participer aux concours pour les activités pédagogiques de soutien.

Choix de l'option : école maternelle ou école élémentaire

Sur la base des connaissances acquises, les étudiants font leur choix à la fin de la deuxième année, après avoir été reçus à tous les examens des deux premières années.

Compte tenu des places disponibles, la priorité sera donnée en fonction de la moyenne des notes obtenues lors des examens des deux premières années.

Titre d'études octroyé

Maîtrise en Sciences de la Formation Primaire, qui mentionne:

1. la Structure Didactique (Aoste) où le cours a été organisé ;

2. l'option ou les options choisies (école maternelle et/ou élémentaire)
3. l'éventuelle aptitude au soutien.

Organisation didactique des cours

Le cursus d'études du cours de maîtrise s'articule sur trois blocs.

Le premier est constitué de cours annuels ou semestriels.

- Par cours annuel, il faut normalement entendre un cycle de 60 heures de cours (à accomplir au cours du premier et/ou du deuxième semestre).

- Par cours semestriels, il faut entendre un cycle de 30 heures de cours environ (à accomplir au cours du premier ou du deuxième semestre).

Le deuxième (atelier didactique) est constitué d'activités concernant l'analyse, la réalisation de projets et la simulation des différentes phases pédagogiques. Ces activités peuvent être connexes à un ou plusieurs cours, pour un total de 400 heures.

Le troisième est formé par des activités de stages didactiques mises en place à partir de la première année de cours pour un total de 400 heures.

Premier cours de deux ans commun aux deux options (école élémentaire et école maternelle)

Au cours des deux premières années, l'étudiant est tenu de suivre 7 cours annuels et 13 cours semestriels.

Première année

Cours annuels:

- Psychologie du développement
- Fondements des mathématiques I

Cours semestriels

- Linguistique
- Littérature comparée
- Technologie de l'instruction et de l'apprentissage
- Didactique générale
- Sociologie de l'éducation
- Histoire des traditions populaires
- Dialectologie
- Laboratoire didactique des sciences

Piero Brunet

Président de la Commission paritaire Structure Didactique d'Aoste

de la terre

- Institutions de droit public et législation scolaire

Deuxième année

Cours annuels :

- Pédagogie générale
- Langue anglaise ou langue allemande ou langue espagnole
- Géographie de la Vallée d'Aoste et des Alpes occidentales
- Histoire de l'éducation et analyse comparée des systèmes éducatifs

Cours semestriels :

- Méthodologie et technique du jeu et de l'animation
- Hygiène et éducation sanitaire
- Littérature pour l'enfance
- Laboratoire d'expérience didactique de la biologie
- Education de la motricité
- Technique de la représentation I

Deuxième cours de deux ans

Option école maternelle

Au cours du deuxième cours de deux ans, option école maternelle, l'étudiant doit obligatoirement suivre 6 cours annuels et 8 semestriels, ainsi que trois options semestrielles ou bien une option annuelle et une option semestrielle.

Troisième année

Cours annuels :

- Psychopathologie du développement de l'enfant
- Didactique de la langue anglaise ou de la langue allemande ou de la langue espagnole
- Histoire de la Vallée d'Aoste et des Alpes occidentales

Cours semestriels :

- Pédagogie spéciale
- Psychologie dynamique du développement et des relations familiales
- Didactiques des mathématiques
- Préparation des expériences didactiques
- Fondements d'écologie

Cours annuels ou option semestrielle de la troisième année

Un cours annuel ou deux cours semestriels choisis parmi les cours se dérou-

lant à Aoste ou dans les autres instituts universitaires et universités signataires de la convention.

Quatrième année

Cours annuels :

- Techniques d'observation du comportement de l'enfant
- Didactique de la langue italienne et de la langue française
- Méthodologie de l'éducation musicale

Cours semestriels :

- Théorie et méthodes de programmation et d'évaluation scolaire
- Didactique générale
- Techniques de la représentation II

Option semestrielle de la quatrième année

Un cours semestriel choisi parmi les cours se déroulant à Aoste ou dans les autres instituts universitaires et universités signataires de la convention.

Deuxième cours de deux ans

Option école élémentaire

Pendant le deuxième cours de deux ans, option école élémentaire, l'étudiant doit obligatoirement suivre 6 cours annuels et 8 semestriels, ainsi que trois options semestrielles ou bien une option annuelle et une option semestrielle.

Troisième année

Cours annuels :

- Psychopathologie du développement de l'enfant
- Didactique de la langue anglaise ou de la langue allemande ou de la langue espagnole
- Fondements des mathématiques II
- Histoire de la Vallée d'Aoste et des Alpes occidentales

Cours semestriel :

- Docimologie
- Pédagogie expérimentale
- Laboratoire de physique

Cours annuels ou option semestrielle de la troisième année

Un cours annuel ou deux cours semestriels choisis parmi les cours se déroulant à Aoste ou dans les autres instituts universitaires et universités signataires de la convention.

Quatrième année

Cours annuels :

- Didactique de la langue italienne et de la langue française
- Méthodologie de l'éducation musicale

Cours semestriels

- Théorie et méthodes de programmation et évaluation scolaire
- Didactique générale
- Didactique de mathématiques
- Préparation des expériences didactiques
- Techniques de la représentation II

Option semestrielle de la quatrième année :

Un cours semestriel choisi parmi les cours se déroulant à Aoste ou dans les autres instituts universitaires et universités signataires de la convention.

Aptitude au soutien

L'étudiant qui souhaite obtenir le certificat lui permettant de participer aux concours pour les activités pédagogiques de soutien doit ajouter au plan d'études 5 annualités choisies parmi les suivantes, en soustrayant une annualité à l'ensemble des cours optionnels ou des cours annuels ou semestriels de la section psychologique :

- Psychologie de la communauté (ann.)
- Didactique spéciale (ann.)
- Psychologie du handicap et de la réhabilitation (ann.)
- Hygiène mentale (ann.)
- Psychopathologie du développement (ann.)

De plus, l'étudiant doit compléter les 400 heures du stage didactique prévu par 50 heures de stage didactique à faire dans des classes et/ou activités pédagogiques avec des élèves présentant des handicaps.

CUB

(Certificat Universitaire de Base)

Les étudiants souhaitant arrêter leur cycle d'études après les deux premières années peuvent obtenir le CUB qui sera évalué selon les normes en vigueur pour ce qui est du crédit professionnel et académique.